

Note Méthodologique : Non conformités nuisibles et actions correctives

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- La présence de nuisibles met à l'épreuve la traçabilité, la rigueur documentaire et la maîtrise opérationnelle.
- Cadre structuré pour constater l'écart, qualifier la gravité, décider vite et documenter la preuve d'efficacité.
- Organisation des responsabilités et interfaces (interne / prestataire D3D).
- Intégration à la gouvernance HSE et aux systèmes de management pour cohérence et résilience.
- Finalité: détecter tôt, traiter vite, prouver l'efficacité, empêcher la récurrence.

Point clé : Proportionner la réponse à la criticité (zone/gravité), avec des délais cibles formalisés et des preuves objectives.

Objectifs de la mission

- Détection rapide et qualification partagée des écarts.
 - Décision selon seuils et délais formalisés (ex. 24–48 h selon criticité).
 - Actions correctives proportionnées, vérifiables et traçables.
 - Documentation des preuves d'efficacité et clôture formelle.
 - Capitalisation en revue périodique (au moins trimestrielle) pour réduire les récurrences.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre couvert

- Sites de production, entrepôts, restauration collective, laboratoires (zones intérieures et périphéries).
- Alignement référentiels: ISO 22000:2018 (§8.5/§8.7), Règlement (CE) 852/2004, BRCGS Food v9 (§4.14), IFS Food v8 (§4.13.1).

Livrables clés

- Cartographie des zones sensibles, matrice de criticité, logigramme de décision.
- Rapport d'audit terrain et priorités d'action.
- Plan de surveillance, fiches d'enregistrement, tableau de bord (délais, récurrences, taux d'écarts).
- Procédures de triage et modèles de rapport; responsabilités nommées.
- Plan d'actions daté, preuves d'exécution, procès-verbal de validation.

- Comptes rendus de revue périodique et mises à jour documentaires.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et cartographie des risques

- Définir périmètre, zones sensibles, rôles; consolider exigences applicables.
- Ateliers: sources d’attraction, voies d’entrée; seuils par zone.
- Livrables: cartographie, grille de criticité, logigramme de décision.

Étape 2 — Diagnostic initial et audit terrain

- Audit in situ; vérification barrières physiques et maillage de surveillance.
- Collecte: photos horodatées, relevés de pièges, entretiens.
- Livrables: rapport de constats, priorités d’action, plan de mise à niveau.

Étape 3 — Plan de surveillance et indicateurs

- Dimensionner le maillage, fixer fréquences par criticité et seuils de déclenchement.
- Outiller l’observation et le renseignement des fiches; lier KPI aux décisions.
- Livrables: plan de surveillance, formulaires, tableau de bord (délais, récurrences).

Étape 4 — Traitement des non-conformités et triage

- Décider vite selon gravité: isolement, quarantaine, remédiation, action corrective.
- Rédiger constats factuels (photos, 5M, horodatage); sécuriser communication.
- Livrables: procédures de triage, modèles de rapport, rôles clarifiés.

Étape 5 — Actions correctives et validation d’efficacité

- Analyse causale (5 pourquoi, causes—effets); arbitrage technique/organisationnel.
- Planifier vérifications à J+2/J+7/J+30 selon criticité; preuves objectives.
- Livrables: plan d’actions daté, preuves d’exécution, PV de validation.

Étape 6 — Revue, capitalisation et pilotage

- Revue périodique (mensuelle/trimestrielle): indicateurs, points chauds, REX, priorisation budgétaire.
- Mise à jour documentaire; coordination avec prestataire (NF EN 16636:2015).
- Livrables: comptes rendus, décisions actées, documents mis à jour.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai cible	Référence/repère
Isolement/triage initial (écart critique)	≤ 2 h	FAQ, principe HACCP n°5
Remédiation immédiate	≤ 24 h	HACCP n°5
Validation retour à la maîtrise (critique)	≤ 72 h	BRCGS v9 §4.14.7 (repère)

Revérifications planifiées	J+2 / J+7 / J+30	ISO 22000:2018 §8.7
Revue périodique de pilotage	Mensuelle / Trimestrielle	ISO 9001:2015 §9.3
Conservation des preuves	Jusqu'à 24 mois (ex.)	ISO 22000:2018 §7.5

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (entreprise)

- Piloter la prévention, le triage, les décisions et la validation finale des actions.
- Intégrer les constats/preuves (internes et prestataire) et déclencher les actions structurelles.
- Assurer la traçabilité (registre central), les ressources et la priorisation budgétaire en revue.
- Respecter les délais cibles (isolement, remédiation, validation) et les revérifications.

Consultant

- Cadrer le dispositif: exigences, cartographie, matrice de criticité, logigrammes.
- Conduire l'audit terrain, dimensionner le plan de surveillance, définir les KPI.
- Animer l'analyse causale et arbitrer entre mesures techniques et organisationnelles.
- Structurer les revues périodiques et former les équipes à la détection/qualification/traçabilité.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Exigences applicables et référentiels (ISO 22000, BRCGS, IFS, Règlement (CE) 852/2004).
- Plans du site, inventaire des zones/flux, interfaces sous-traitants/maintenance.
- Preuves objectives: photos horodatées, relevés de pièges, rapports d'intervention.
- Fiches de surveillance signées, enregistrements (températures, constats).
- Matrice de gravité partagée (mineur/majeur/critique) et seuils de décision.
- Registre central des non-conformités et des actions; définitions des KPI et sources de données.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Registre centralisé des Non conformités nuisibles et actions correctives pour analyse des récurrences et preuve de clôture.
- Revues périodiques (mensuelles/trimestrielles): tendances, points chauds, décisions et budgets.
- Intégration prestataire (NF EN 16636:2015) et revue conjointe mensuelle pour cohérence des décisions.
- Validation d'efficacité avec jalons J+2/J+7/J+30 et clôture formelle sous preuves.
- KPI resserrés et actionnables: délais de clôture, récurrences à 30 jours, qualité de dossier.
- Maîtrise des risques de méthode: biais d'instantané, communication lente, sur/sous-réponse, interfaces négligées.
- Alignement documentaire et conservation des preuves (ISO 22000:2018 §7.5).

